



L'économie sociale et solidaire est-elle une alternative ?

Pour représenter l'économie sociale et solidaire (ESS), on cite le plus souvent des chiffres : 10 % de l'emploi en France, 2,3 millions de personnes salariées, 215 000 établissements. Mais derrière ces éléments censés donner la mesure de cette « autre économie », des interrogations et des enjeux se dessinent : quel est le périmètre de l'ESS aujourd'hui ? Quel poids a-t-elle réellement dans le PIB ? Peut-on/doit-on l'évaluer à l'aune des critères établis par la finance ? Est-elle condamnée, au pire, à la marginalité, au mieux, à l'indifférenciation ?

Une loi-cadre est actuellement en préparation pour tenter de mieux prendre en compte et développer l'ESS. Le sens même qu'on peut lui donner fait encore débat. Selon une optique plutôt caritative, il s'agirait seulement de prendre en charge les coûts sociaux de la crise, que la puissance publique et la famille ne pourraient plus assumer seules. Mais on peut y voir aussi un espace d'innovation sociale qui ferait émerger de nouvelles activités, vouées à rentrer tôt ou tard soit dans le domaine public, soit dans la sphère marchande (Danièle Demoustier page 10).

Les acteurs, eux, insistent davantage sur leur mode de gouvernance. Le statut juridique des coopératives, mutuelles, associations et fondations, qui partagent des valeurs telles la solidarité entre les membres et la non-lucrativité, suffirait, pour certains, à définir le secteur (avis du Cese page 12). Comment considérer alors l'activité de ces petites entreprises « sociales », type SAS (société par actions simplifiées), et de ces entrepreneurs qui relocalisent en sauvant des emplois et en limitant les bénéfices des actionnaires ? L'ESS doit-elle se cantonner à certaines niches comme les services à la personne ? L'intérêt général est-il suffisant pour définir les contours de l'ESS ? (Cyril Kretzschmar page 11). Cette notion, qui devrait en principe échapper à la loi de la rentabilité, ne saurait servir de caution morale à certains grands groupes, dont la véritable vocation reste capitaliste. La question est délicate, les enjeux, notamment l'accès à certains marchés publics, importants.

Quoi qu'il en soit, alors que notre système socioéconomique est en crise, l'ESS, de son côté, se porte de mieux en mieux et interroge l'ensemble de la représentation même de l'économie : le comportement économique humain ne peut pas être réduit à l'individualisme rationnel, la finalité de l'activité économique ne se limite pas à la production de richesse ou d'utilité marchande. Et c'est précisément là qu'une autre question nous tient à cœur : la place des associations dans l'ESS (CPCA page 12). Bien qu'importantes en tant qu'employeurs, la spécificité des associations n'est pas reconnue. La contribution des 16 millions de bénévoles au bien-être collectif est à la fois évidente et ignorée dans les comptes publics. Il est vrai que les indicateurs économiques ne prennent pas en compte les activités non-marchandes et pourtant, la crise montre bien la nécessité de mettre en œuvre d'autres représentations du bien-être social.

Nous avons choisi, dans ce dossier, de nous concentrer sur la Région Rhône-Alpes pour mettre en regard des dynamiques au service d'un territoire. Nous avons donc interrogé un ensemble d'acteurs sensibles à une même problématique : membre du conseil régional, entrepreneur local, représentants et militants associatifs mais nous avons également illustré le propos par des initiatives de citoyens qui ont choisi de « faire autrement » et ensemble (pages 11 à 14). Ce dossier n'a pas la prétention de donner une vision exhaustive de l'ESS mais de montrer la richesse des initiatives, la diversité des actions (et la difficulté de modéliser), la capacité d'innover sans juger la nature même de l'organisation. L'ESS est ici avant tout un processus – éducatif parfois (Amap page 15) – qui vise à faire converger intérêts individuels et intérêts collectifs. Une certitude toutefois : le développement local ne se limite pas à une somme d'initiatives.

Ce qui semble se dessiner, c'est en tout cas la nécessité d'organisations productives diverses mêlant entreprises marchandes lucratives et formes collectives non capitalistes mais aussi puissance publique (PTCE page 13), une réelle volonté de mutualiser les moyens et les risques. Pour résumer : coopérer et agir collectivement.

DANS CE DOSSIER

- L'économie sociale et solidaire est-elle une réponse à la crise ?
- Zoom sur la région Rhône-Alpes :
 - Conseil régional : valoriser l'économie de proximité
 - RTES : quel soutien des politiques locales ?
 - CPCA : associations et ESS, une place singulière
 - Loi-cadre : l'avis du Cese
 - PTCE : remettre de la démocratie dans l'économie
 - Quand un bistrot ranime le village
 - Ardelaïne, une histoire de réindustrialisation
- L'histoire des Amap, entre ESS et éducation populaire

Rédacteurs en chef du dossier :
Ariane Ioannides et Richard Robert

• Ariane Ioannides

L'ESS est-elle une réponse à la crise ?

Depuis bientôt quarante ans, notre système socioéconomique va de crise en crise. L'économie sociale et solidaire, qui s'affiche de mieux en mieux, est riche d'expériences. Il faut à présent en tirer des enseignements, non pas pour les reproduire par modélisation mais pour les diffuser par appropriation. Ce mouvement a commencé.

Les nouvelles manières de produire, épargner, consommer, échanger, regrouper sous le vocable d'économie sociale, puis d'économie sociale et solidaire, ont en commun une finalité et une méthode. Une finalité : remettre l'activité économique au service des besoins sociaux et des aspirations sociétales. La charte de l'économie sociale, en 1980, l'affirmait déjà haut et fort : l'économie sociale est au service de l'homme. Mais elle se définit aussi par une méthode : mobiliser des engagements dont la contrepartie s'exprime en capacité de décision plutôt qu'en redistribution de profits.

Cette dynamique échappe à l'analyse traditionnelle qui oppose la sphère privée (économie marchande, recherche du profit) et la sphère publique. Le sens même qu'on peut lui donner fait encore débat. Selon une optique plutôt caritative, il s'agit seulement de prendre en charge les coûts sociaux de la crise, que la puissance publique et la famille ne pourraient plus assumer seules. Mais on peut aussi y voir un espace d'innovation sociale qui ferait émerger de nouvelles activités, vouées à rentrer tôt ou tard soit dans le domaine public, soit dans la sphère marchande. Quant aux acteurs, ils insistent davantage sur leur mode de gouvernance : c'est d'abord un fonctionnement plus démocratique qui serait la marque des entreprises de l'ESS.

De fait, cette nébuleuse associe des initiatives, des activités et des organisations très diverses. Doit-on alors considérer qu'elles n'auraient réellement en commun que quelques caractéristiques et de vagues intérêts économiques qui permettraient de les faire « cohabiter » sous un même vocable ? Ou bien peut-on y voir une forme générale d'organisation de l'activité socioéconomique, articulant d'une façon originale – sans les hiérarchiser ou les opposer – la production et la répartition des conditions de bien-être de la population, en reposant nettement la question des finalités et de la nature de l'économie ?

C'est une question essentielle,



car elle ouvre sur des perspectives cruciales : l'ESS contient-elle une partie des réponses aux grands défis que nous affrontons ?

PENSER L'ÉCONOMIE AUTREMENT

Si les réponses restent à formuler, on peut en trouver les germes dans l'ESS. Tout d'abord parce qu'en tant que projet politique, elle peut proposer un autre mode de développement socio-économique, une véritable « vision du monde » (en 1900, l'économie sociale se présentait comme le moteur du progrès social ; aujourd'hui, elle pourrait se faire le chantre d'un modèle socio-économique plus « durable, démocratique et solidaire »). Cela doit l'amener, au passage, à s'interroger sur ses propres modes de gestion économique et d'expression politique.

Le projet politique est indissociable d'une dynamique culturelle : l'ESS vise à faire converger intérêts individuels et intérêts collectifs, en pondérant les excès, ce qui permet de préserver l'autonomie et la créativité individuelle tout en valorisant l'acteur collectif qui donne à l'individu sa dimension sociale. Sur ce point, elle a de belles réussites à son actif.

Historiquement, de ce fait, elle s'est conçue comme un processus éducatif, à travers la construction de parcours d'insertion, de formation et de promotion individuelle et collective, à travers des apprentissages collectifs qui valorisent l'expertise d'usage et pas seulement la professionnalité technique. Plus largement, c'est une

économie relationnelle, qui questionne la nature des rapports sociaux – et ce bien au-delà du simple renforcement des liens sociaux de proximité, nécessaire mais insuffisant pour enrayer les processus de segmentation et de déstructuration sociales.

Cette ambition est portée par un essor réel. L'ESS organise des activités, du travail, de l'argent, des moyens, des connaissances et compétences toujours plus variés et plus nombreux. Jadis limitée à des activités relationnelles et créatives, peu capitalistes, elle pénètre ou redécouvre d'autres champs : alimentation, logement, énergie, mobilité, environnement, qui correspondent à de nouveaux enjeux. Dans une économie qui cherche son salut dans la connaissance (Stratégie de Lisbonne) ou dans la transition écologique (économie de proximité, de circularité, de la fonctionnalité), l'ESS a des atouts à faire valoir : des activités et compétences sociotechniques, une capacité à nourrir une croissance équilibrée, une volonté de limiter l'exclusion et de renforcer la participation...

Elle a aussi des convictions à diffuser, à condition de ne pas s'isoler, mais au contraire de participer à la refondation globale du « pacte solidariste ». Sa nature fondamentalement socioéconomique lui permet de redéfinir ses processus internes (relationnels, démocratiques, solidaires, partenariaux) ; elle doit aujourd'hui mobiliser cette capacité pour repenser ses relations externes et sortir soit de la marginalité, soit de l'indifférenciation.

En effet « penser l'économie autrement », comme nous y invite l'ESS, c'est penser de nouvelles combinaisons entre intérêt et altruisme, entre engagement individuel et collectif, entre les groupes sociaux, les structures intermédiaires et la société, mais aussi entre production et répartition, entre production et consommation, entre l'argent et la matière, entre le travail contraint et l'activité choisie...

LA NÉCESSITÉ DE TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES

C'est souvent sur les territoires qu'apparaissent et se structurent ces nouvelles modalités. Née le plus souvent de dynamiques locales, l'économie sociale et solidaire se présente souvent comme un « acteur naturel » du développement des territoires. Or le développement local ne se limite pas à une somme d'initiatives aussi innovantes soient-elles ; il appelle la construction de synergies afin de pérenniser les structures, de solidariser les populations, et d'alimenter ainsi un « processus multidimensionnel et cumulatif ». De nouvelles pratiques d'association, de mutualisation et de coopération externes émergent timidement, renouant avec l'ancien principe d'intercoopération.

On observe ainsi une tendance à s'associer en divers comités territoriaux pour sortir d'une vision sectorielle (ou par public) et acquérir une vision transversale du territoire et de sa population. Les acteurs de l'économie sociale

peuvent alors se présenter comme « acteur collectif » pour participer à la gouvernance territoriale, discuter le projet de territoire et co-produire les politiques publiques territoriales. Cela repose la question de l'articulation avec la structuration verticale en fédération.

Une deuxième tendance consiste à mutualiser des moyens et des risques (immobiliers, financiers, commerciaux, d'employeurs) pour lutter contre la concurrence exacerbée par l'émiettement (associatif mais aussi coopératif), faire des économies d'échelle et poser les bases de la mutualisation de projets. Cela ne va pas sans problème : la solution de la concentration peut s'opposer aux revendications d'autonomie, et par là à la mobilisation de l'engagement.

Une troisième tendance vise à faire coopérer les acteurs pour construire des alliances durables et structurantes (par territoire, filière, projet, et pas seulement par secteur ou affinité), pour s'affranchir de la sélection de la concurrence marchande. On voit ainsi émerger des « territoires de coopération ». Les projets de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) peuvent en être des supports s'ils ne se réduisent pas à une vision economiciste trop proche de celle des pôles de compétitivité.

L'impact de ces transformations structurelles est largement diffus : il ne se traduit pas par des effets d'entraînement mesurables ou visibles, comme par exemple une implantation industrielle. Ce problème touche d'ailleurs de la même façon un autre secteur émergent, l'économie de l'environnement. Cela pose la question des modes d'évaluation. Il faudra rapidement les enrichir afin de prendre en compte leurs multiples dimensions et leurs temporalités variables.

• Danièle Demoustier¹

1. Enseignant-chercheur à l'IEP Grenoble, responsable du Master « Développement et expertise de l'économie sociale », elle a notamment publié *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement* (La Découverte, 2003).

POINTS DE VUE

Valoriser une économie de proximité

La région Rhône-Alpes, avec deux contrats sectoriels successifs, a progressivement et pleinement intégré la dimension économie sociale et solidaire sur un territoire qui compte six millions de personnes et plus de 50 bassins d'emplois. Cyril Kretzschmar, conseiller délégué en charge de la nouvelle économie, des nouveaux emplois, de l'artisanat et de l'ESS à la Région nous explique une culture qui a quelque peu réduit les distances entre ESS et économie conventionnelle.

Les Idées en mouvement : Quelle est la place de l'ESS en Rhône-Alpes ?

Cyril Kretzschmar : L'ESS en Rhône-Alpes, ce sont 23 000 associations, coopératives et mutuelles et 230 000 salariés, soit près de 10 % de l'emploi régional. Le conseil régional se concentre sur six compétences principales : la mobilité, l'emploi, la formation, le développement économique l'aménagement du territoire et le développement durable. Elles permettent aux acteurs d'être plus mobiles professionnellement et géographiquement, de créer de la valeur sur leur territoire, de développer leurs capacités à agir et développer des activités soucieuses de la réduction de l'empreinte écologique. Tout ce qui concourt à ces objectifs relève, pour les élus, de l'intérêt général. Le contrat économique sectoriel ESS représente environ 3 millions d'euros de dépenses publiques chaque année (État et Région). Pour celles et ceux qui considèrent que l'ESS est un secteur sous assistance publique, rappelons que l'économie conventionnelle reçoit, elle, 10 à 100 fois plus d'argent public.

Quelle est votre position vis-à-vis des associations économiques et employeuses ?

Les associations employeuses sont, statutairement, membres de l'économie sociale, mais le statut n'est pas le seul critère de reconnaissance de l'intérêt général, intérêt qui justifie alors le soutien des élus. D'autres critères jouent, tels l'implication des parte-

naires locaux dans le projet associatif, la gouvernance démocratique interne, le degré d'innovation sociale permettant de répondre à des besoins sociaux, la création effective de valeur ajoutée pour le territoire, l'éthique des pratiques en matière de rémunération et de gestion des profits. Plus ces critères sont réunis par les associations, plus notre intérêt est grand pour les soutenir.

Votre conception de l'ESS permet un groupement d'acteurs assez large...

Depuis décembre 2012, nous avons mis en place une politique transversale « économie de proximité » qui intègre structures de l'ESS, activités artisanales, commerces de proximité, la plupart des très petites entreprises et économie publique. Nous nous appuyons sur une analyse économique des flux de production de richesses sur le territoire, provenant aussi bien des entreprises artisanales et industrielles que des associations et des coopératives, des mairies, des centres de vacances... Nous cherchons ainsi à valoriser tous les scénarios d'aide au développement dans leur capacité d'actions collectives ; nous soutenons ainsi les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), formes de grappes ou de clusters locaux associant les différents acteurs de création de richesse sur le territoire.

Quel est l'impact de l'ESS en région Rhône-Alpes ?

Il n'y a pas d'évaluation de la politique ESS à proprement parler mais une évalua-



© Olivier Culmann/Tendance floue

tion globale de l'action économique de la Région, et des évaluations des dispositifs contractuels tel le contrat sectoriel ESS. Ces analyses nous permettent de mesurer l'évolution de données classiques comme le PIB régional par secteur, les emplois ou la balance commerciale. À l'horizon 2014/2015, dans le cadre de l'évaluation de la stratégie régionale de développement économique et d'innovation, je souhaite que nous puissions également évaluer des résultats plus qualitatifs sur l'innovation sociale, l'intensité de la démocratie, la performance de l'économie de proximité au regard des besoins sociaux. Cette évaluation ne doit pas concerner que l'économie sociale et en particulier les associations, mais bien englober toute l'économie et tous les acteurs de la région.

Vous évoquez l'innovation sociale. Quelle est sa place ?

Avec les impulsions données par l'Europe, nous sommes amenés à clarifier ce que l'on entend par cette thématique assez récente. Nous n'avons pas encore de repères très clairs mais nous pressentons qu'il existe des processus spécifiques générant de l'innovation sociale plus que d'autres. C'est le cas de l'émergence : comment passer de l'idée

au projet, avant même de penser à passer du projet à l'entreprise, comme le font tous les dispositifs d'aide à la création. Même chose concernant l'hybridation des expériences d'ESS et d'économie conventionnelle : comment articuler ESS et artisanat dans le cadre de l'économie de proximité ? Autre processus intéressant : l'essaimage, une problématique très importante compte tenu de la diversité de nos sites en Rhône-Alpes. Quand il y a réussite sur un territoire, comment l'essaimage sur un autre territoire et ne pas s'en tenir à des tentatives toujours vaines de simple duplication ? Comment faire vivre des réseaux d'échanges d'expériences à l'échelle supra locale ? En la matière, la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives), les réseaux associatifs et les Maisons des associations ont des pratiques intéressantes. Historiquement, nous travaillons beaucoup avec la Cress, l'Union des coopératives, ou l'insertion par l'activité économique, alors même que 80 % de l'emploi de l'ESS se trouve dans le milieu associatif. Sans doute doit-on pour l'avenir intégrer plus fortement le monde associatif et la CPCA dans nos stratégies de développement.

• **Propos recueillis par Ariane Ioannides**

À SAVOIR

QUEL SOUTIEN DES POLITIQUES LOCALES ?

Pour Anne-Laure Federici¹, déléguée générale du RTES², la plupart des collectivités locales et les trois quarts des régions affichent aujourd'hui des politiques de soutien à l'ESS. Une dynamique qui a véritablement pris de l'ampleur après 2001 au niveau des villes, avec la création d'une centaine d'élus référents en charge de la question. Une deuxième vague au niveau des régions en 2004, a vu un certain nombre de conseils régionaux intégrer l'ESS dans leurs délégations. Un des enjeux actuels, selon elle, est de faire en sorte que l'ESS « ne soit pas simplement une vitrine, ou le supplément d'âme des politiques publiques », mais qu'elle soit au cœur de ces dernières et puisse être intégrée dans les politiques de transport, agricole, de tourisme...

Par ailleurs, Anne-Laure Federici n'oppose pas l'approche de soutien spécifique au secteur avec celle d'une intégration aux politiques de droit commun ; les politiques de l'ESS ayant d'abord été des politiques centrées sur l'aide à l'émergence de projets innovants. Si ces derniers ne rentrent pas forcément dans les cases des politiques de droit commun, ils devraient néanmoins pouvoir être financés sur ces mêmes politiques : soutenus financièrement dans leurs phases expérimentales et être ensuite financés sur des dispositifs de droit commun (qui devront cependant être modifiés pour pouvoir les intégrer). Elle cite notamment l'exemple de la question de la gestion des déchets où souvent, seules des politiques d'ESS peuvent financer des approches spécifiques intégrant le recyclage ou

une ressourcerie. Ce type de projets doit progressivement être intégré à la politique de gestion des déchets d'une collectivité. Afin de ne plus considérer l'ESS « comme un secteur expérimental », les deux approches doivent donc être liées ; ces initiatives innovantes ayant comme fonction de réinterroger et de faire évoluer les dispositifs de droit commun.

1. Interview parue dans *les Idées en mouvement*, numéro 199.

2. Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) réunit des collectivités locales qui s'engagent autour d'une charte pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Il rassemble aujourd'hui plus de 90 collectivités, régions, départements, intercommunalités et communes. <http://rtes.fr>

Associations et ESS, une place singulière

Parmi les 110 à 125 000 associations de Rhône-Alpes, plus d'un quart d'entre elles s'inscrivent résolument dans l'économie sociale et solidaire. 18 000 « entreprises associatives » qui, sous l'égide d'engagés bénévoles exigeants, opèrent dans huit départements avec près de 190 000 professionnels représentant 80 % de l'emploi de l'ESS.

Du domaine social et médico-social à celui de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs, en passant par le tourisme social, la solidarité, etc., les associations sont de véritables actrices du développement économique des territoires. Sans elles, l'isolement, l'anonymat et le déclin économique seraient inévitables, et nos territoires en seraient sensiblement moins attractifs et solidaires. Nombre de femmes et d'hommes se reconnaissent dans ces projets et s'y engagent librement, participent à des activités, consomment *in situ*, soucieux de l'environnement et du lien de proximité, tissent des rapports humains donnant ainsi sens à ces lieux de vie en même temps qu'à leur propre vie. Leur implication sans intérêt lucratif se révèle gage d'une sédentarité active au profit d'un « vivre ensemble », du bien commun localisé, identifiable. Fortement implantées, aisément accessibles, les associations sont, en particulier, de précieux relais en milieu rural où elles développent des échanges. Ici par la création d'une crèche associative, là par des services aux personnes âgées, par le déploiement d'un cinéma de plein air, par l'implantation d'une épicerie solidaire ou encore par l'existence de structures de tourisme social, nombreuses en cette région au fort taux d'accueil.

L'ÉCONOMIE AU SERVICE DU PROJET

Bien sûr, les associations ne sont pas à finalité économique par nature. Leur activité économique est un moyen au service de leur fonction civique et sociale, une modalité, des initiatives citoyennes qui y sont conduites. Elles ne peuvent donc se réduire à une intervention dans un champ économique donné. Elles sont d'abord et avant tout l'expression d'une volonté de « faire ensemble » exprimée par leurs membres.

La CPCA s'est impliquée, avec la Cress et le Réseau national des maisons des associations, dans l'accompagnement des petites et moyennes associations employeuses avec pour objectif de

développer la qualité de l'emploi associatif, un meilleur maillage territorial et des complémentarités de compétences. Elle est aussi partie prenante avec certains de ses membres du « contrat sectoriel » avec le conseil régional et l'État. Dans le triple souci de la coopération, d'un modèle économique assuré au service de projets associatifs ambitieux, de la professionnalisation des acteurs incluant la formation des bénévoles. Car les associations organisées, avec l'appui de leurs réseaux, combinent habilement ces initiatives locales et une vision plus globale, deux dimensions nécessaires pour relier les acteurs autour de projets conçus avec la participation des bénéficiaires. Ce, avec une gouvernance permettant l'implication, l'apprentissage aux responsabilités, et le partage de celles-ci. Les associations restent sans doute l'un des lieux clés de l'engagement, passerelles entre action publique, entreprises et autres espaces de la société civile. Elles offrent aussi des espaces d'innovation, d'essaimage, d'expérimentation y compris de la démocratie, participent à la réduction des coûts et de ce fait jouent un rôle positif collectif.



© Philippe Desmazères/AFIP

RELIER LES ACTEURS ENTRE EUX

Conscientes de certains cloisonnements aujourd'hui inappropriés, et d'aspects structurels et de taille limitant l'action, certaines d'entre elles, (associations d'insertion, culturelles, de santé...) s'impliquent dans les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE). Là encore, elles peuvent « associer », avec leur mode d'en-

treprendre singulier, tout en portant la volonté de s'associer et donc participer elles aussi à l'émergence de partenariats inédits. Elles y favorisent des alliances, mutualisent des ressources et des compétences pour atteindre des ambitions plus grandes et des réalisations novatrices.

Ces associations fédératrices d'énergies individuelles au service de projets collectifs savent que le

développement local n'est pas la superposition d'initiatives isolées mais un processus dynamique qui fait la richesse – dans tous les sens du terme – d'un territoire.

• **Michel Machicoane,**
secrétaire général de la CPCA
Rhône-Alpes

Loi-cadre : l'avis du Cese

La loi relative à l'ESS ne devrait pas être adoptée avant le mois de septembre. En attendant, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) propose plusieurs pistes.

Concernant la définition du périmètre de l'ESS, le Cese considère que le statut juridique des structures suffit à définir le secteur, « car ces statuts reprennent des valeurs communes – comme la solidarité entre les membres (...) – et spécifiques – comme la non-lucrativité (...) », comme les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Aussi, le Conseil n'est pas favorable à « l'instauration d'un label ou dispositif volontaire de reconnaissance », une proposition qui séduirait, entre autres, le mi-

nistre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, Benoît Hamon et le Mouvement des entrepreneurs sociaux. Derrière cette délicate question : de nombreux enjeux comme l'accès privilégié à certains marchés publics et à des financements.

Sur le dossier des reprises d'entreprises, le Cese estime que ce modèle ne doit pas être réservé aux entreprises en difficulté. Il propose d'instaurer, pour les sociétés commerciales, un droit d'information des salariés sur tout

projet de cession, et d'accorder à ces derniers un droit de reprise préférentiel dans le cas spécifique de fonds « prédateurs », dont l'action se solde par des destructions massives d'emplois et de savoir-faire. La création d'un statut de « scop d'amorçage » permettrait la détention majoritaire du capital par des associés extérieurs pendant cinq à dix ans, le temps que les salariés puissent racheter les parts nécessaires à la détention majoritaire du capital.

Enfin, pour favoriser le développement local de l'ESS, le Cese

prône en premier lieu une structuration de ses acteurs territoriaux, posant comme préalable une meilleure reconnaissance des Chambres régionales de l'ESS (Cress), notamment en harmonisant leur fonctionnement et leurs missions, et en assurant leur présence au sein des Cese (Conseil économique, social et environnemental régional).

• **Ariane Ioannides**

www.lecese.fr

INITIATIVES

Remettre de la démocratie dans l'économie

POLE sud est un pôle territorial de coopération économique (PTCE) né de la volonté de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Rhône-Alpes et du groupe Archer (lire l'encadré) de fédérer des acteurs du bassin Drôme-nord pour mener ensemble des actions de développement économique. Un cocktail entre une démarche et une vocation « entrepreneuriales » et des valeurs appliquées à l'économie.

« **N**ous voulions faire de Romans un exemple des valeurs de l'économie sociale et solidaire » explique Christophe Chevalier, président du groupe Archer. Les valeurs de l'ESS? De la démocratie dans le choix des instances dirigeantes, des échelles de salaire et des rétributions d'actionnaires raisonnables, la recherche de partenariats dans des logiques de transparence et d'équité. Avant de relancer l'industrie de la chaussure, Archer était à l'origine une structure d'insertion. Basés à Romans sur un secteur géographique qui a beaucoup souffert économiquement, « nous avons estimé que nous formions des gens à des métiers qui n'existaient pas ». Christophe Chevalier décide alors de se lancer dans le développement économique. « Or pour créer de l'activité, il fallait éviter les transferts d'emplois. Nous nous sommes donc focalisés sur la reprise d'entreprises, la lutte contre les délocalisations et de nouveaux modèles économiques qui permettraient à des activités qui coulaient de revivre. Il fallait aller dans le dur du PIB. » Fort d'une certaine visibilité auprès des entreprises traditionnelles et d'un partenariat solide avec la Cress, il décide alors de créer POLE sud pour faire de Romans un lieu de coopération économique. « Le PTCE est un regroupement sur un territoire, un bassin de vie, de différents acteurs économiques avec de la puissance publique, une notion de formation et de recherche. Ces trois acteurs mettent en œuvre des stratégies de développement économique durable lourdes et dans le temps. Lourdes, car on ne se regroupe pas juste pour un appel d'offres. Dans le temps, car le développement durable prend en compte les besoins sociaux, économiques et écologiques du territoire. »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

Lancé en 2007, le PTCE POLE sud regroupe aujourd'hui 25 acteurs différents : des acteurs et des réseaux de l'ESS (Ursscop, Coorace, Cress, fonds France active, Adie), des acteurs locaux (monnaie locale, regroupement d'Amap, associations diverses), des acteurs économiques (Ésat, entreprises) et des acteurs publics (essentiellement syndicats de développement économique). Les locaux de POLE sud, une ancienne entreprise de textile, sont répartis sur deux étages. Le premier avec une boutique d'aide au logement, des organismes de formation, des structures d'insertion et un établissement public Internet. Le deuxième plus centré sur les questions de développement des entreprises, la coopération d'activités et abritant l'association de chefs d'entreprise.

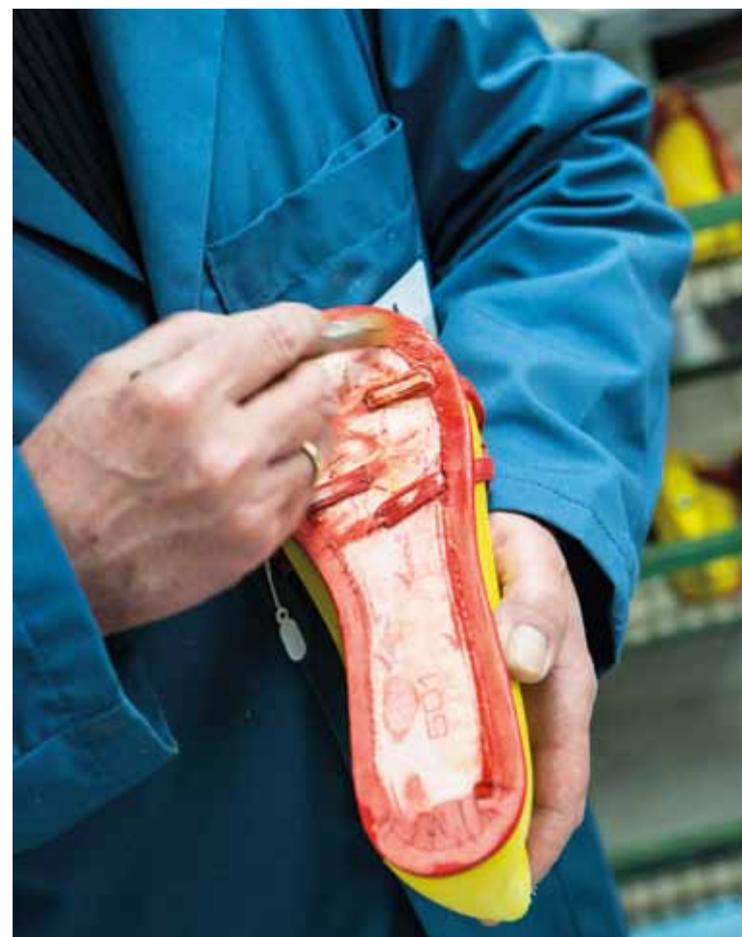
Pour Christophe Chevalier, les questions de développement économique passent inévitablement par un travail sur les ressources humaines du territoire. Sur ce terrain, entreprises de l'ESS, TPE et PME ont la même préoccupation : mobiliser leurs salariés. L'association des chefs d'entreprise, qui regroupe 70 TPE et PME, a par exemple mis en place une carte pour que les 4 000 salariés adhérents bénéficient de réductions sur les commerces de proximité. Elle souhaite désormais créer une crèche interentreprises.

L'ATOUT DU COLLECTIF

Le PTCE a clairement donné une identité à la démarche mais il a surtout permis de fédérer des acteurs bien plus larges. Le président d'Archer en est convaincu, si les PTCE naissent avec les valeurs de l'ESS, ils ne doivent pas rester entre acteurs de l'ESS. « Aujourd'hui, la coopération économique, ce n'est pas seulement une valeur, c'est un modèle de développement. Quand vous décidez que l'entreprise d'à côté est un concurrent à abattre, vous avez plus de chance d'y passer tous les deux que de vous développer harmonieusement. »

En dehors des baux de location, il n'existe pas de lien juridique et administratif entre les acteurs du pôle. C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges à partir desquels peuvent se construire des collaborations. « La coopérative d'activités comprend une cinquantaine d'entrepreneurs. Sans ce cadre collectif, les trois-quarts ne pourraient pas y arriver sans abaisser les coûts grâce à la mise en commun de moyens (graphiste, informaticien...). Autre exemple, des maçons se sont regroupés sous un écolabel pour pouvoir répondre ensemble aux appels d'offres. Nos salles de réunion sont pleines. »

L'enjeu des PTCE est aussi de faire en sorte qu'il y ait des échanges et des pratiques communes entre les entreprises et les politiques publiques de l'emploi, qui



© Archer

dépassent la seule revendication ou la demande de subvention. « Aujourd'hui, les politiques d'aménagement du territoire, les politiques de transition énergétique, de soutien à des filières passent par des actions coordonnées entre la puissance publique et les entreprises, en résonance avec les besoins du territoire. »

DIFFICILE DE MODÉLISER

Quel impact concret le PTCE a-t-il eu sur le territoire? Difficile à mesurer et à quantifier, surtout quand on travaille la coopération de nouveaux modèles économiques. « Nous avons un regroupement d'Amap à POLE sud. Quel effet sur les agriculteurs bio locaux? Je ne sais pas. En revanche, ils affirment y trouver un vrai potentiel de rencontres, et donc la possibilité de faire du développement économique. C'est bien là le principal. Je ne peux pas vous dire combien cela crée d'emplois (...). Au final, POLE sud est un endroit très peu formalisé. Nous sommes donc loin de pouvoir sécuriser et modéliser. » Là est le point sensible : la question

de l'évaluation ou du soutien des collectivités publiques sur ce type d'expériences. « On ne peut pas aboutir à des résultats bien significatifs si on se calque sur les anciennes méthodes de développement économique que propose la finance publique », reconnaît Christophe Chevalier.

Pas de modèle de PTCE¹ donc mais de grandes familles et une définition. « Il y a un besoin extrêmement important que les expériences se renforcent, pas pour en faire des modèles identiques, mais nous avons indéniablement besoin de confrontations ». « L'ESS porte très majoritairement ses valeurs, mais elle doit être meilleure dans leur mise en place, car elle peut entraîner derrière elles d'autres acteurs économiques. L'ESS remet de la démocratie dans l'économie pour qu'elle corresponde aux besoins des hommes et pas le contraire. »

• Ariane Ioannides

1. Depuis 2011, le Labo de l'ESS et le RTES (Réseau des territoires pour l'économie solidaire) ont constitué un panel de 20 PTCE témoins : www.lalabo-ess.org

À SAVOIR

ARCHER, DE L'INSERTION À LA REPRISE D'ENTREPRISES

Le groupe Archer a décidé en 2010 de relancer l'industrie de la chaussure à Romans. Négociant avec les fabricants français de chaussures Jourdan et Stéphane Kélian pour reprendre une partie de leur production, Christophe Chevalier est parvenu à sauver des emplois et à valoriser des savoir-faire locaux sous la marque « Made in Romans ». Le site actuel – un atelier d'une dizaine de salariés – produit 4 500 paires de chaussures par an distribuées dans sept boutiques. « Depuis, nous avons monté une association qui regroupe des petits chausseurs sur des niches (chaussures d'escalade...). Nous ne vi-

sons pas la création d'entreprises de 150 salariés, mais d'ici cinq ans, dix ateliers de 15 personnes. » Avec sa stratégie de relocalisation de la production de chaussures de luxe, Archer a obtenu le Prix de l'entrepreneur social 2012 et le prix de la Finance solidaire. Lancé il y a 20 ans, Archer regroupe aujourd'hui une quinzaine d'entreprises dans les activités d'insertion autour des métiers de services à la personne ou d'entretiens d'espaces verts. Au total : 300 emplois équivalents temps plein, 9 millions d'euros de chiffre d'affaires.

www.archer.fr

INITIATIVES

Quand un bistrot ranime le village

Faire renaître un bar pour redynamiser la vie locale du village a été le point de départ de la création de Lay t'motiv en 2010, une association qui mêle fonctions sociales et économiques.

Lay est un petit village circulaire de 700 habitants, situé dans le nord de la Loire à équidistance de Lyon et Saint-Étienne. En 2008, l'unique bistrot ferme. Une boulangerie et une épicerie-traiteur constituent désormais les deux seuls commerces de la commune. Pour redonner une « âme » au village, Jérôme Vernay, Céline, sa femme, un voisin et un ami décident deux ans plus tard d'ouvrir un bar associatif, en s'appuyant sur l'expérience de l'association roannaise entrePOTE¹.

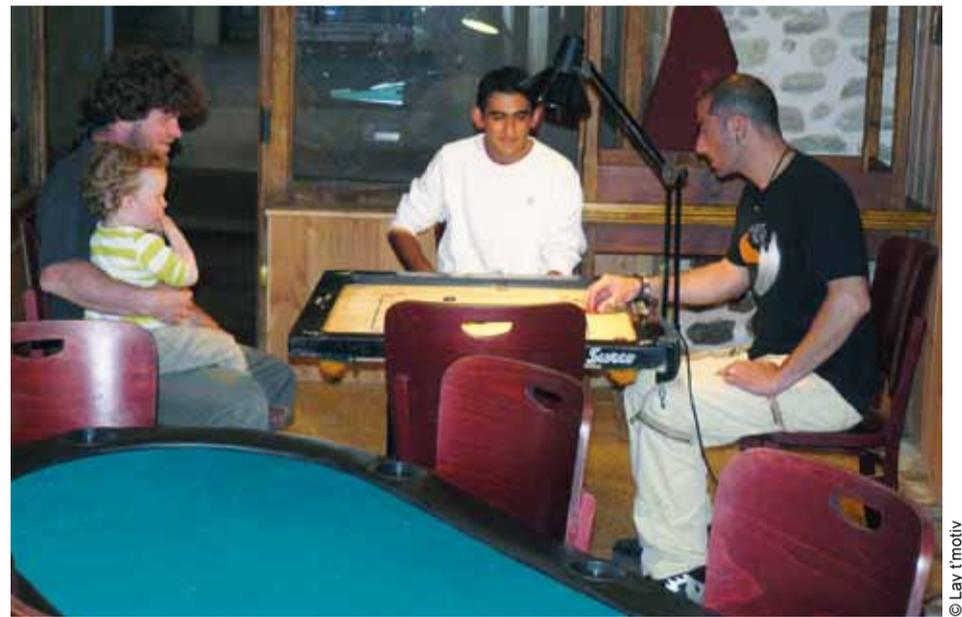
DE 4 À 180 ADHÉRENTS EN 6 MOIS

Jérôme dispose d'un local inoccupé et vétuste en plein centre du village. Avec de l'huile de coude, des dons et beaucoup de récupération, le lieu revit. Le bar, qui est en réalité la banque de la perception du village voisin, occupe le rez-de-chaussée; le bureau, le billard et l'espace livres, le 2^e étage du bâtiment. L'objectif : « faire vivre les solidarités et créer un espace de partage des savoirs et des savoir-faire ». En six mois, l'association compte 180 adhérents. « Nous avons conçu le budget prévisionnel de manière réaliste. Pour perdurer, nous savions qu'il fallait des animations régulières » ex-

plique Jérôme. L'association développe donc de nombreuses activités : concerts, repas, lectures, soirées-discussions (la Ligue de l'enseignement de la Loire a animé un débat sur la refondation de l'école) et organise également un concours de pétanque, un marché d'été de producteurs et d'artisanats locaux avec un mini-festival. « Les projets sont élaborés par ceux qui constituent l'association, précise Jérôme. Nous, nous coordonnons et sommes à l'écoute de tout ce qui peut se proposer. »

RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX

La vocation économique de l'association est de « construire une entreprise où l'activité pérenne prend le pas sur la notion de croissance » : relocalisation ou commandes groupées avec des producteurs locaux pour limiter à la fois l'impact environnemental et économique. Lay t'motiv est aussi comptoir pour la monnaie complémentaire du Roannais – la Commune – qui favorise les systèmes de dons et d'échanges locaux². « Nous permettons aux habitants de s'appuyer sur ces solidarités pour promouvoir les bienfaits de la vie en milieu rural. La vie économique communale et



© Lay t'motiv

intercommunale s'en trouve relancée. Le tout, avec une éthique qui nous correspond » se réjouit Jérôme. L'association compte aujourd'hui deux salariés : Jérôme, en contrat d'insertion (CAE) et une jeune fille dont l'emploi est autofinancé. « Nous sommes à l'équilibre mais nous arrivons à une certaine limite. » Parmi les projets envisagés : un regroupement de plusieurs structures de services et de prestations et l'ouverture du 3^e étage dédié aux adolescents et aux jeunes.

Au niveau départemental, Lay t'motiv a

reçu le prix et trophée de l'initiative en économie sociale de la fondation Crédit coopératif. Elle est en lice pour le concours régional.

• Ariane Ioannides

www.laytmotiv.fr

1. entrePOTE pour Entreprise paysans ouvriers travailleurs équitables. Plus d'infos sur www.entrepote.org
2. Plus d'infos sur www.loire-solidaires.org/la-commune-monnaie-locale-en-roannais

Ardelaine, une histoire de réindustrialisation

Ils étaient venus en Ardèche dans les années 1970, pour élever des chèvres. Mais au fil des années, c'est une véritable renaissance industrielle qui a pris forme, à rebours des idées reçues.

L'aventure d'Ardelaine commence en 1982, mais elle reprend le fil interrompu d'une histoire datant de la révolution industrielle, quand un meunier imaginaire lance une filature de laines. Pendant un siècle, les villageois y apporteront leur grain à moulin et leur laine à filer. Mais les Trente Glorieuses emportent dans leur tourbillon la filature, le moulin, et bon nombre de villageois, partis à la ville pour profiter du formica et du ciné. L'Ardèche est ruinée par l'exode rural. Et ce ne sont pas les touristes ou ces gars chevelus venus de la ville dans le sillage de 1968 qui peuvent changer le cours des choses.

Sauf que... lorsque quelques-uns de ces chevelus découvrent en 1975 la filature

abandonnée, son toit vient de s'effondrer mais les machines sont encore là. La faire revivre ? L'idée met quelques années à germer. Au début des années 1980, la Scop est lancée avec en tout et pour tout un salarié. Chevelu. D'autres suivront, un par an en moyenne et au fil des années, c'est une véritable entreprise qui va se développer, et avec elle un village sauvé de l'oubli.

Plus qu'une entreprise, c'est une véritable filière industrielle qui s'est formée, articulée autour d'une structure commune. Les fournisseurs sont pour l'essentiel des éleveurs de la région. La Scop réalise la tonte des moutons, le cardage des laines, la fabrication de matelas et d'articles de literie, le tricotage et la confection de vêtements, et jusqu'à la commercialisation, qui voit les

salariés mouiller la chemise pour se rendre sur les foires et salons ainsi que dans un réseau de magasins bio. Une partie de la production est écoulee sur place, par correspondance, et aujourd'hui en ligne.

LA « RENAISSANCE » DES ÉLEVEURS ET DES BERGERS

Sur place, c'est encore le mieux, car deux parcours muséographiques ont été installés, ainsi qu'un restaurant et un café-librairie. Trente emplois, un café, un restaurant, ce n'est pas rien pour un village. Mais au-delà, c'est tout un monde d'éleveurs et de bergers qui a repris des couleurs : en 2006, 54 tonnes de laine ont été récoltées, provenant de 50 000 brebis tondues chez 245 éleveurs.

L'un des bons côtés de cette histoire, ce sont les clients. Car, à rebours de ce que l'on pensait dans les années 1960 quand la fibre synthétique a envahi la Gaule, il existe un marché pour la laine, et pour une laine traitée sans produits chimiques. Marginal et militant dans les années 1980, ce marché s'est aujourd'hui élargi et structuré, grâce à des normes et des labels. On ne trouve pas que des bobos et d'anciens babas parmi les clients d'Ardelaine. Il y a aussi des gens comme vous et moi, qui se sont pris d'affection pour la Scop et ont décidé de donner un coup de pouce – qui en acquérant des titres, qui en accueillant les salariés quand ils se rendent dans les foires de France, de Navarre et de Belgique. Tisser des liens de solidarité entre tous les acteurs de la filière, des producteurs aux consommateurs, c'est bien le moins qu'on puisse attendre d'une entreprise textile solidaire.

• Richard Robert

www.ardelaine.fr

HISTOIRE

Amap : entre ESS et éducation populaire

Nées en milieu rural au début des années 2000, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) ont largement essaimé. Bien implantées aujourd'hui en milieu urbain, les Amap se trouvent à la croisée d'« écoles » et de préoccupations qui en ont fait leur succès : soutien à l'agriculture fermière, préservation de l'environnement, alternatives à l'économie marchande et sécurité alimentaire.

L'histoire des Amap commence à la ferme des Olivades, à Ollioule, près de Toulon, que Denise et Daniel Vuillon font vivre depuis toujours d'une agriculture paysanne, résolument tenue éloignée de l'agriculture conventionnelle. « Nous sommes de petits producteurs maraîchers, présente Denise Vuillon¹. À la fin des années 1990, la situation était devenue très critique pour les fermiers comme nous. » En 1999, ils rendent visite à leur fille installée à New York. « Elle nous a fait découvrir les *Community supported agriculture* (CSA), des associations de personnes constituées en soutien aux agriculteurs locaux », retrace Denise Vuillon. Ce partenariat de proximité entre producteurs locaux et consommateurs mêlait soucis sanitaires, de protection de l'environnement, et soutien à la paysannerie. Après quelques recherches, ils découvrent que les *Teikei* japonais, nés 40 ans plus tôt, seraient les grands aînés de ces initiatives : dans les années 1960, alors que l'agriculture s'industrialise à vitesse grand V, recourant largement aux produits chimiques, des mères de familles s'inquiètent de ce qu'elles mettent dans les assiettes de leurs enfants. Elles se rapprochent d'agriculteurs pour un engagement réciproque : elles leur achètent leurs produits par souscription à condition qu'ils cultivent sans produits chimiques. Dans le courant des années 1970, des expériences proches prennent forme en Allemagne, en Suisse, pour arriver dans les années 1980 aux États-Unis, puis au Canada.

Il ne faut pas un an aux Vuillon pour appliquer à leur ferme les principes découverts. « Nous souhaitons absolument conserver notre mode de culture, souligne la cocréatrice de la première Amap. Nos pratiques ont du sens : pour la fonction vitale d'une nourriture saine et pour des raisons écologiques évidentes. » Membre de la Confédération paysanne, le couple Vuillon parle des CSA lors d'une réunion organisée par Attac Pays-d'Aubagne en février 2001. Le mouvement prend pied. L'Amap des Olivades commence à fonctionner en avril 2001 et le premier réseau régional d'Amap naît sous le nom d'Alliance Provence dès mai 2001. En 2003, une charte des Amap est rédigée, qui reste à ce jour la

« bible » pour le fonctionnement de toute Amap. Le nom d'« Amap », inventé par les Vuillon, est également adopté, et le tout déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) par Alliance Provence.

« On relève de l'ESS, parce que c'est un soutien économique (...), et de l'éducation populaire, parce que c'est une découverte par la pratique de nouvelles manières de produire. »

SAUVEGARDE DES TERRES AGRICOLES ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

La dissémination de la graine Amap commence. Aujourd'hui, selon le dernier recensement agricole, 6000 agriculteurs en France seraient passés en Amap, chacun fonctionnant avec 40 consommateurs minimum. Cet essor a été possible à la faveur du contexte. Au début des années 2000, les dernières fermes qui pratiquent une agriculture paysanne résistent difficilement. Au-delà du soutien économique et humain à un agriculteur, l'engagement militant porte sur la sauvegarde des terres agricoles et le retour à un maximum d'autosuffisance alimentaire. « Le militantisme a besoin de dispositifs pour trouver prise. Les Amap ont été cet outil. Nous avons retrouvé prise sur le destin. Beaucoup de paysans auraient mis la clé sous la porte sans elles », estime Annie Weidknet, responsable du réseau d'Amap de Midi-Pyrénées, par ailleurs auteure du livre *Amap, histoire et expériences*². Elles aident en outre au passage en agriculture biologique. « La conversion est longue : pendant une période, ils ne peuvent plus vendre dans les circuits conventionnels, ni encore en bio », précise Annie Weidknet. Bref, « c'est de l'économie sociale et solidaire ! », affirme Denise Vuillon. Mais pas seulement. « On entre dans aucune case et on relève de toutes à la fois. De l'ESS, parce que c'est un soutien économique, mais sans que les structures produisent. De l'éducation populaire, parce que c'est une découverte



▲ Denise et Daniel Vuillon, fondateurs des Amap.

par la pratique de nouvelles manières de produire, de manger... »

ESSAIMER LARGEMENT

Au-delà de l'ancrage initial militant, grâce à la diversité des préoccupations portées, l'essaimage est donc bien plus vaste. En 2000, la crise de la vache folle est encore dans tous les esprits. La question des risques sanitaires engendrés par l'agro-industrie est posée. « Plus personne aujourd'hui ne s'illusionne sur ce qu'il avale. On attendait une alternative sans savoir par quel bout prendre les choses », se souvient la responsable du réseau Midi-Pyrénées. Ces multiples facettes sont autant de portes d'entrée pour un public diversifié et des niveaux d'implication variables. Les jeunes familles urbaines sont vite attirées et constituent désormais une large assise. Selon Claire Lamine, sociologue à l'Inra et spécialiste des systèmes agroalimentaires alternatifs, qui a suivi le début du développement des Amap³, « le fait qu'elles ne prêchent pas que des convaincus n'est pas la moindre de leurs forces, car ce sont ces adhérents qui font « masse » et rendent visible le mouvement ». L'idée « de retrouver prise sur le destin » évoquée par Annie Weidknet n'y est pas pour rien dans ce succès. Claire Lamine parle même d'une « requalification » des consommateurs : « Le système agroalimentaire « conventionnel » vise à déqualifier les consommateurs pour imposer ses produits. Avec les produits semi-préparés, par exemple. Dans le système des Amap au contraire, les consommateurs sont amenés à de nouveaux apprentissages, tant sur les aspects culinaires que sur les questions liées à l'agriculture... »

Au bout de près de dix ans d'existence et de la structuration progressive de réseaux régionaux, en 2010, le Mouvement interrégional des Amap (Miramap) est créé. « Le Miramap est né à l'instigation des régions Paca, Rhône-Alpes et Ile-de-France qui

étaient les plus avancées en termes d'organisation, retrace Sylvie Barrans, administratrice du Miramap. À la suite d'une rencontre, en 2009, créer un réseau national a paru évident. Les Amap poussent comme des petits champignons et leur seul lien est la charte écrite par les membres d'Alliance Provence. Pour rester vivante, cette charte devait avoir une représentation nationale. » Le Miramap doit aussi favoriser l'essaimage et l'échange de compétences. En 2013, son chantier principal sera de réécrire la charte de 2003. « Elle a été très bien écrite, prévient Sylvie Barrans. Chaque fois qu'un problème pratique se pose, on peut s'y référer. Mais, en douze ans, des questions juridiques, d'organisation... ont émergé. Cette nouvelle charte devra y répondre. »

Initiative encore récente, les Amap ont leur histoire devant elles. La structuration en cours n'est pas toujours accueillie avec aménité de la part des pionniers qui y voient une organisation pyramidale de gouvernance bien loin de l'élan libertaire et horizontal des origines. S'il est difficile de préjuger de l'avenir, leur existence a déjà produit ses effets. « Les discours ont changé, constate Annie Weidknet : alors qu'on nous riait au nez, aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut nourrir local et manger bio. »

● Stéphanie Barzasi

1. *L'histoire de la première Amap : Soutenir les paysans pour se nourrir durablement*, Denise Vuillon, éditions L'Harmattan, 24 €.

2. *Amap, histoire et expériences*, Annie Weidknet, éditions Loubatières, 21 €.

3. *Les Amap : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, Claire Lamine, éditions Yves Michel, collection Société civile, 14,20 €.

En savoir plus :

Annuaire national des Amap : www.reseau-amap.org
Mouvement interrégional des Amap : miramap.org
Centre de ressource pour l'essaimage des Amap : www.amap-france.fr